

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mulvihill Premium Yield Fund. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou communiquez avec Gestion de capital Mulvihill Inc. par téléphone au 416 681-3900, par courriel à info@mulvihill.com ou visitez le www.mulvihill.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez vérifier s'il est compatible avec vos autres placements et votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	Le 16 septembre 2022	Gestionnaire du fonds :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Valeur totale du FNB le 31 août 2022 :	35 442 543,76 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s. o. ¹⁾	Distributions :	Mensuelles ²⁾

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2022)		INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT LE 31 AOÛT 2022)	
Symbole boursier :	MPY	Cours du marché :	s. o. ¹⁾
Bourse :	Bourse de Toronto	Valeur liquidative :	s. o. ¹⁾
Devise :	\$ CA	Écart acheteur-vendeur moyen :	s. o. ¹⁾
Volume quotidien moyen :	s. o. ¹⁾		
Nombre de jours de négociation :	s. o. ¹⁾		

Note :

- 1) Ces renseignements ne sont pas disponibles puisque les parts de FNB sont nouvelles.
- 2) Les distributions sont versées en espèces.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le FNB investira dans un portefeuille géré de façon active qui est composé de titres compris dans l'indice composé S&P/TSX et dans l'indice S&P 500. Le FNB peut également investir dans des fonds d'investissement publics, dont des fonds négociés en bourse et d'autres fonds Mulvihill (mais un maximum de 15 % de la valeur liquidative peut être investi dans des titres d'autres fonds gérés par Mulvihill dans la mesure où les frais ne sont pas doublés), qui procurent une exposition à de tels titres. Le FNB peut également recourir à des instruments dérivés, notamment à des options, des contrats à terme de gré à gré, des swaps et d'autres instruments dérivés, afin de produire un rendement accru qui soit avantageux sur le plan fiscal, de procurer une couverture contre la baisse du cours des titres et contre la fluctuation du change ou de procurer une exposition à des fonds négociés en bourse sans devoir acheter leurs titres.

Le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres parallèlement à d'autres stratégies de placement afin d'accroître les rendements du FNB. Le FNB peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 août 2022. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 août 2022)

Valero Energy Corp.	5,5 %
Thomson Reuters Corp.	4,4 %
Hydro One Ltd.	4,4 %
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	4,3 %
Dollarama Inc.	4,2 %
La Banque Royale du Canada	4,2 %
Merck & Co Inc.	4,1 %
Lockheed Martin Corp.	4,0 %
Constellation Brands Inc.	4,0 %
Emera Inc.	4,0 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	43,1 %
Nombre total de placements	27

Répartition des placements (au 31 août 2022)

Énergie	17,0 %
Finances	15,2 %
Produits industriels	13,3 %
Biens de consommation essentiels	12,6 %
Services publics	12,3 %
Soins de santé	10,6 %
Matières premières	7,7 %
Biens de consommation discrétionnaires	6,7 %
Services de communication	2,4 %
Technologie de l'information	2,2 %
Total	100,0 %

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

La fluctuation du rendement d'un FNB au fil du temps est une façon d'évaluer le risque. Il s'agit de la « volatilité ».

De façon générale, les FNB assortis d'une volatilité élevée produiront des rendements qui fluctueront davantage au fil du temps. Ils risquent habituellement plus de perdre de l'argent, mais ils offrent une possibilité accrue de toucher des rendements élevés. Les FNB assortis d'une faible volatilité ont tendance à produire des rendements qui fluctueront moins au fil du temps. Ils offrent habituellement de faibles rendements, mais risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion de capital Mulvihill Inc. estime que le risque associé à la volatilité du FNB est **faible à moyen**.

Puisqu'il s'agit de nouvelles parts de FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau de risque est fondé sur la fluctuation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il ne prédit pas la volatilité future du FNB. Le niveau de risque peut changer au fil du temps. Un FNB assorti d'un faible niveau de risque peut tout de même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, se reporter à la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de FNB sont nouvelles.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de FNB sont nouvelles.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de FNB sont nouvelles.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que les parts de FNB sont nouvelles.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les parts de FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée l'« **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus les parts de FNB sont liquides. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les parts de FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

ORDRES

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

MOMENT DE L'OPÉRATION

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Le FNB s'adresse aux investisseurs :

- qui veulent un revenu qui soit avantageux sur le plan fiscal et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'une exposition à des placements dans des émetteurs des marchés boursiers du Canada et des États-Unis;
- qui veulent que des distributions leur soient versées chaque mois;
- qui peuvent tolérer un risque moyen;
- qui sont en mesure d'accepter une certaine fluctuation des rendements;
- qui investissent à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais de gestion annuels des parts de FNB correspondent à 1,00 % de sa valeur. Puisque les parts de FNB sont nouvelles, les frais d'exploitation et de transactions ne sont pas encore connus.

3. COMMISSIONS DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Les parts de FNB ne comportent pas de commission de suivi.

4. AUTRES FRAIS

Vous pourriez devoir payer d'autres frais à l'achat, à la détention ou à la vente de parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'administration	Mulvihill peut facturer à un porteur de parts de FNB, à son gré, des frais d'administration correspondant au plus à 0,15 % du produit tiré de l'échange ou du rachat des parts du FNB pour compenser certains coûts d'opérations liés à l'échange ou au rachat de parts du FNB.
Frais liés au rendement	Pour tout trimestre civil, Gestion de capital Mulvihill Inc. a droit à des frais liés au rendement versés par le FNB qui correspondent à 10 % de l'excédent de la valeur liquidative rajustée par part (qui comprend les distributions versées ou devant être versées) à la fin du trimestre civil sur le rendement global mixte de l'indice Cboe S&P 500 BuyWrite Index (en dollars canadiens) et de l'indice S&P/TSX 60 Covered Call 2% OTM Monthly Index (en dollars canadiens) (assorti chacun d'une pondération de 50 %).

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS Veuillez communiquer avec Gestion de capital Mulvihill Inc. ou votre représentant pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du FNB et d'autres documents d'information. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents que le FNB doit produire en vertu de la loi.	Gestion de capital Mulvihill Inc. 121 King Street West, Suite 2600 Toronto (Ontario) M5H 3T9	Tél. : 416 681-3900 Télec. : 416 681-3901 www.mulvihill.com info@mulvihill.com
---	--	--